

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 846

27 avril 2006

SOMMAIRE

Activest Lux Key Fund, Sicav, Luxembourg	40563	Grainger Luxembourg Germany (N° 4), S.à r.l., Münsbach	40576
Activest Lux Key Fund, Sicav, Luxembourg	40564	Grainger Luxembourg Germany (N° 4), S.à r.l., Münsbach	40578
Aden Invest S.A.H., Luxembourg	40605	Grainger Luxembourg Germany (N° 2), S.à r.l., Münsbach	40581
AGZ Finance S.A., Luxembourg	40562	Grainger Luxembourg Germany (N° 2), S.à r.l., Münsbach	40583
Almafin S.A., Luxembourg	40602	Greenbelt S.A., Luxembourg	40598
Aluglobe International S.A., Luxembourg	40591	Guanyin Holding S.A., Luxembourg	40595
Aluglobe International S.A., Luxembourg	40591	Guido de Nadai, S.à r.l., Luxembourg	40592
Aluglobe International S.A., Luxembourg	40591	GVA Holding S.A., Luxembourg	40579
AO2 Producing S.A., Winrange	40594	GVA Holding S.A., Luxembourg	40579
Arkol Immobilière, S.à r.l., Luxembourg	40579	Hamilton Holding S.A., Luxembourg	40601
Assurgest S.A., Dudelange	40562	Hocama S.A.	40604
Avencor S.A., Luxembourg	40576	Ideefiks S.A., Luxembourg	40567
Avencor S.A., Luxembourg	40575	Ideefiks S.A., Luxembourg	40567
Bau-Invest S.A., Luxembourg	40593	Ideefiks S.A., Luxembourg	40567
Benares S.A.H., Luxembourg	40596	ING Intl CMF, ING International Currency Management Fund, Sicav, Luxembourg	40603
Black Steel Organization S.A., Luxembourg	40595	Insight European RE Heusenstamm PropCo, S.à r.l., Luxembourg	40588
Bluepark S.A., Luxembourg	40575	Insight European RE Heusenstamm PropCo, S.à r.l., Luxembourg	40590
Catalux S.A., Strassen	40606	Interas S.A.H., Luxembourg	40600
Celaya International S.A., Luxembourg	40593	International Golf and Leisure S.A., Eselborn	40606
Cofineur S.A., Strassen	40600	International Wave Holding S.A., Strassen	40598
Comfintex S.A.H., Luxembourg	40594	Intes S.A., Luxembourg	40572
De Patt Investissement S.A.H., Luxembourg	40605	Jasmin Investments S.A., Luxembourg	40608
Diamer Invest Holding S.A., Luxembourg	40607	L.P.M. Holding S.A., Luxembourg	40571
Dilos S.A., Bereldange	40603	Lapo S.A., Luxembourg	40585
Doremi S.A.H., Luxembourg	40602	Larix S.A., Luxembourg	40596
Du Parc Holding S.A., Luxembourg	40605	Librefort S.A., Luxembourg	40604
DWS ABS Fund	40563	Lucarnon S.A., Luxembourg	40607
DWS ABS Fund	40563	Luxembourgeoise de Construction Immobilière S.A., Luxembourg	40602
DWS Forex Strategy	40563	Manitoba Investments S.A., Luxembourg	40600
DWS Forex Strategy	40563	Matame S.A.H., Strassen	40606
Embrun Holding S.A., Luxembourg	40601	Mctrustco Luxembourg S.A., Bérelange	40593
Ercolux S.A., Strassen	40594	Meandros Real Estate Holding S.A., Luxembourg	40597
Erkada S.A., Luxembourg	40608		
FC21 S.A., Luxembourg	40580		
Filtilux S.A., Luxembourg	40598		
Finalfe S.A., Luxembourg	40586		
Grainger Luxembourg Germany (N° 3), S.à r.l., Münsbach	40572		
Grainger Luxembourg Germany (N° 3), S.à r.l., Münsbach	40574		

Medest S.A., Luxembourg	40584	Société Luxembourgeoise de Recyclage, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	40562
(The) Modern Funds, Sicav, Luxembourg	40568	Sopatex Holding S.A., Luxembourg	40599
Montana (Luxembourg) S.A., Luxembourg	40607	Standard Opportunities S.A., Mamer	40591
Monterey Holdings I, S.à r.l., Luxembourg	40570	T.P.I., Together Production International, S.à r.l., Luxembourg	40564
Neutral Holding S.A., Luxembourg	40605	TNS Luxembourg Zeta, S.à r.l., Luxembourg	40594
Norampac Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	40593	Translorries S.A., Luxembourg	40592
Nord Finance S.A., Strassen	40600	Tullett Prebon (Luxembourg) S.A., Luxembourg	40570
Odyssee Investments Holding S.A., Luxembourg	40599	Tullett Prebon (Luxembourg) S.A., Luxembourg	40571
Ohshu Finance S.A., Luxembourg	40595	Velocity Holding S.A., Luxembourg	40598
Oliver Holdings S.A., Luxembourg	40603	Vincalux Finance S.A., Luxembourg	40597
One S.A., Luxembourg	40584	Wagon, S.à r.l., Luxembourg	40587
Opéra, S.à r.l., Luxembourg	40569	Walufi Holding S.A., Luxembourg	40606
Palmgrove Invest S.A., Luxembourg	40599	Walupart S.A., Luxembourg	40608
Réalisation Immobilière Européenne (R.I.E.) S.A., Luxembourg	40595	Wattenwil S.A.H., Luxembourg	40604
RMF Umbrella Sicav, Luxembourg	40601	Wic Holding S.A., Luxembourg	40602
Robur International Sicav, Luxembourg	40596		
Sauren Fonds-Select Sicav, Luxemburg-Strassen	40597		

ASSURGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3490 Dudelange, 24-26, rue Jean Jaurès.
R. C. Luxembourg B 68.266.

Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Dudelange, le 21 décembre 2005 à 10 heures

Extrait des décisions prises par le conseil d'administration

- 1) L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, ainsi que de l'administrateur-délégué jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011.
- 2) L'assemblée accepte la démission de M. Schons Claude de son poste de commissaire aux comptes.
- 3) L'assemblée nomme la FIDUCIAIRE GEFCO S.A., avec siège social à Alzingen L-5836, 6, rue Nicolas Wester, nouveau commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011.

Fait à Dudelange, le 21 décembre 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07149. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014223/725/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

AGZ FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 87.750.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07694, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Signature.

(011713/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE RECYCLAGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5655 Mondorf-les-Bains, 2, Impasse Bernard Simmonger.
R. C. Luxembourg B 55.089.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2005, réf. LSO-BL07937, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2006.

Signature

Mandataire

(011787//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

DWS FOREX STRATEGY, Fonds Commun de Placement.

Das mit Wirkung zum 27. März 2006 geänderte Verwaltungsreglement - Allgemeiner Teil wurde am 21. April 2006 unter der Referenznummer LSO-BP04433 beim Registre de Commerce et des Sociétés (Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister) hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DWS INVESTMENT S.A.

Unterschriften

(036399//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2006.

DWS FOREX STRATEGY, Fonds Commun de Placement.

Das mit Wirkung zum 27. März 2006 geänderte Verwaltungsreglement - Besonderer Teil wurde am 21. April 2006 unter der Referenznummer LSO-BP04435 beim Registre de Commerce et des Sociétés (Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister) hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DWS INVESTMENT S.A.

Unterschriften

(036403//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2006.

DWS ABS FUND, Fonds Commun de Placement.

Das mit Wirkung zum 27. März 2006 geänderte Verwaltungsreglement - Allgemeiner Teil wurde am 21. April 2006 unter der Referenznummer LSO-BP04431 beim Registre de Commerce et des Sociétés (Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister) hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DWS INVESTMENT S.A.

Unterschriften

(036404//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2006.

DWS ABS FUND, Fonds Commun de Placement.

Das mit Wirkung zum 27. März 2006 geänderte Verwaltungsreglement - Besonderer Teil wurde am 21. April 2006 unter der Referenznummer LSO-BP04432 beim Registre de Commerce et des Sociétés (Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister) hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DWS INVESTMENT S.A.

Unterschriften

(036406//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2006.

ACTIVEST LUX KEY FUND, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2721 Luxemburg, 4, rue Alphonse Weicker.

H. R. Luxemburg B 69.448.

Auszug der Beschlüsse der ordentlichen Generalversammlung der Gesellschaft vom 4. April 2006

Am 4. April 2006 haben die Aktionäre der Gesellschaft beschlossen:

* folgende Personen:

- Herrn Georg Hemmer, Geschäftsführer der ACTIVEST INVESTMENTGESELLCHAFT SCHWEIZ AG, mit beruflicher Adresse in Schanzenstrasse 1, CH-3001 Bern, Schweiz
- Herrn Dr. Hans Karl Kandbinder, Investment-Berater für institutionelle Anleger, mit beruflicher Adresse in Hammerschmiede 3, D-85567 Grafing bei München, Deutschland
- Herrn Walter Belz, Unabhängiger Vermögensverwalter, mit beruflicher Adresse in Cyrostraße 15, CH-3006 Bern, Schweiz
- Herrn Ulrich L. Binniger, Geschäftsführer der ACTIVEST INVESTMENTGESELLCHAFT LUXEMBOURG S.A., mit beruflicher Adresse in 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxemburg, Luxemburg
- Herrn Robert Faaz, Vizedirektor der COUTTS BANK VON ERNST AG, mit beruflicher Adresse in Stauffacherstraße 1, CH-8004 Zürich, Schweiz
- Herrn Daniel Moser, Direktor COUTTS BANK VON ERNST AG, mit beruflicher Adresse in Falkenstraße 28, CH-8008 Zürich, Schweiz

als Verwaltungsratsmitglieder zu bestellen bis zur ordentlichen Generalversammlung, welche im Jahre 2007 stattfinden wird.

* PricewaterhouseCoopers, mit Gesellschaftssitz in 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, als Abschlussprüfer der Gesellschaft zu bestimmen bis zur Generalversammlung, welche im Jahre 2007 stattfinden wird.

Zum Vermerk im luxemburgischen Amtsblatt, Band C.

ACTIVEST LUX KEY FUND

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 12 avril 2006, réf. LSO-BP02357. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034160/250/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2006.

ACTIVEST LUX KEY FUND, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

H. R. Luxembourg B 69.448.

Die Gesellschaft wurde am 28. April 1999 gegründet gemäss Urkunde vom Notar Edmond Schroeder, mit Amtssitz in Mersch, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 372 vom 25. Mai 1999.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2005, eingetragen in Luxembourg, den 12. April 2006, unter der Ref. LSO-BP02363, wurde am 14. April 2006 am Handels- und Gesellschaftsregister Luxembourg hinterlegt.

ACTIVEST LUX KEY FUND

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

(034065/250/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2006.

T.P.I., TOGETHER PRODUCTION INTERNATIONAL, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 113.867.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1.- EDIZIONI CABUM S.r.l., ayant son siège social à I-00040 Monte Porzio Catone, Via Formello 11, Italie, inscrite au Registre de Commerce de Rome sous le numéro 80050830589,

ici représentée par Monsieur Davide Murari, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

2.- Monsieur Roberto Mazza, avocat, né à Cropani (Italie) le 18 octobre 1964, demeurant à I-00198 Rome, via Clitunno n. 51.

Lesquels comparants, tels que représentés, déclarent être les seuls associés de la société à responsabilité limitée de droit italien TOGETHER PRODUCTION INTERNATIONAL (T.P.I.) - Società a responsabilità limitata, (TPI-S.r.l.), ayant son siège social à 00195 Rome (I), Via Giuseppe Avezzana 51, constituée suivant acte du 6 août 1984, par-devant Maître Giacomo Salvatore Benintende, notaire à Rome (Italie), inscrite au Registre de commerce de Rome sous le numéro 06656860589.

Les associés se sont réunis en assemblée générale et ont requis le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

Il résulte des résolutions de l'assemblée générale prises en date du 19 décembre 2005, que le siège social de la société TOGETHER PRODUCTION INTERNATIONAL (T.P.I.), (TPI-S.r.l.) est transféré de I-00195 Rome, Via Giuseppe Avezzana, 51 à L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe sans que la personnalité juridique de la société ne soit affectée.

Deuxième résolution

En exécution de la résolution précédente, les associés décident de changer la nationalité de la Société, d'adopter la nationalité luxembourgeoise, de se soumettre à la législation luxembourgeoise et de prendre siège à L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe. Les associés décident d'approuver les bilans et situation patrimoniale d'ouverture de la société devenue luxembourgeoise, tous les actifs et passifs de la société ci-avant italienne, tout compris et rien excepté, sont repris par la société luxembourgeoise qui devient propriétaire de tous les actifs et se reconnaît obligée pour tout le passif et tous les engagements de la société ci-avant italienne.

Troisième résolution

Les associés décident que la société adoptera la forme d'une société à responsabilité luxembourgeoise qui sera dorénavant dénommée TOGETHER PRODUCTION INTERNATIONAL (T.P.I.), S.à r.l., en abrégé T.P.I., S.à r.l.

Quatrième résolution

Les associés décident de modifier l'objet social de la société qui aura la teneur suivante:

«La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement.

Elle pourra prêter ou emprunter, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés faisant partie de son groupe tous concours, prêts, avances ou garanties.

D'une façon générale, la société pourra exercer toutes activités généralement quelconques qui pourraient paraître nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet social.»

Cinquième résolution

Les associés confirment que l'actif net de la société ci-avant italienne est au moins égal à son capital social de cent mille euros (100.000,- EUR) qui sera représenté par quatre mille (4.000) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Les quatre mille (4.000) parts sociales sont réparties de la façon suivante:

1.- EDIZIONI CABUM S.r.l, précitée, deux mille quatre cents parts sociales	2.400
2.- Monsieur Roberto Mazza, prénommé, mille six cents parts sociales	1.600
Total: quatre mille parts sociales	4.000

Preuve de ce qui précède a été fournie au notaire instrumentant par la production d'un bilan arrêté au 20 décembre 2005.

Sixième résolution

Les associés décident la refonte des statuts de la société pour les adapter à la législation luxembourgeoise, lesquels statuts auront la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de TOGETHER PRODUCTION INTERNATIONAL (T.P.I.), S.à r.l., en abrégé T.P.I., S.à r.l.

Art. 2. Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement.

Elle pourra prêter ou emprunter, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés faisant partie de son groupe tous concours, prêts, avances ou garanties.

D'une façon générale, la société pourra exercer toutes activités généralement quelconques qui pourraient paraître nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet social.

Art. 5. Le capital social est fixé à cent mille euros (EUR 100.000,-), divisé en quatre mille (4.000) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement libérées.

Art. 6. Les parts sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de transmission pour cause de mort, ainsi que pour l'évaluation des parts en cas de cessions, l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, est applicable.

En cas de cession des parts, les autres associés ont un droit de préemption.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 8. Les héritiers et représentants ou ayants-droit et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Le gérant est nommé par l'Assemblée Générale. Il est nommé pour une durée indéterminée. Ses pouvoirs sont définis dans l'acte de nomination.

Le gérant peut nommer des fondés de pouvoirs, associés ou non, pouvant agir au nom et pour le compte de la société, dans la limite des pouvoirs conférés dans l'acte de nomination.

Le gérant est habilité à instituer des succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 13. L'année sociale commence le premier juillet et finit le dernier jour du mois de juin de chaque année.

Art. 14. Chaque année au dernier jour de juin il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Les produits de la société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

Art. 15. En cas de dissolution de la société, chaque associé prélèvera avant tout partage le montant nominal de sa part dans le capital; le surplus sera partagé au prorata des mises des associés. Si l'actif net ne permet pas le remboursement du capital social, le partage se fera proportionnellement aux mises initiales.

Art. 16. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Art. 17. Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice social commence aujourd'hui et finira le 30 juin 2006.

Septième résolution

Les associés décident de nommer comme gérant de la société devenue luxembourgeoise, pour une durée indéterminée:

Monsieur Andrea Martire, administrateur, né à Amantea (Italie), le 9 octobre 1930, demeurant à I-00198 Rome, via Clitunno 51.

Il peut engager la société en toutes circonstances par sa signature isolée.

Droit d'apport

Le présent acte organisant le transfert du siège social d'une société dont le siège social est situé dans l'Union européenne, la société se réfère à l'article 3, 2) de la loi concernant «l'impôt frappant les rassemblements de capitaux dans les sociétés civiles et commerciales et portant révision de certaines dispositions législatives régissant la perception des droits d'enregistrement, art. 1 à 23», telle qu'elle a été modifiée, qui prévoit une exemption du droit d'apport.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge s'élève approximativement à deux mille deux cents euros (EUR 2.200,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: D. Murari, R. Mazza, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, vol. 27CS, fol. 1, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 janvier 2006.

P. Bettingen.

(013313/202/175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

IDEEFIKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 79.342.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07598, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(011697/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

IDEEFIKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 79.342.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07601, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(011692/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

IDEEFIKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 79.342.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07605, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(011691/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

THE MODERN FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2324 Luxembourg, 7, avenue Jean-Pierre Pescatore.
R. C. Luxembourg B 67.545.

In the year two thousand five, on the twenty-ninth of December.
Before us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of THE MODERN FUNDS, having its registered office in L-2324 Luxembourg, 7, avenue Jean-Pierre Pescatore, incorporated by a public deed on the 16th of December 1998, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C of the 1st of March 1999, number 127.

The meeting was presided by Mrs Nadine Gloesner, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mrs Sylvia Hennericy, private employee, residing professionally in Senningerberg.

The meeting elected as scrutineer Mr Pierre Arens, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The bureau having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I.- The agenda of this extraordinary meeting is the following:

«Amendment of the articles of incorporation in order to submit the Company to Part I of the Luxembourg law of 20 December 2002 on undertakings for collective investment and in particular amendment of articles 3, 5, 8, 15, 22, 27 of the articles of incorporation and complete redrafting of the articles of incorporation.»

II.- The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, after having been signed by the shareholders and the proxies of the represented shareholders, has been controlled and signed by the board of the meeting.

The proxies of the represented shareholders, if any, initialled ne varietur by the appearing parties, will remain annexed to the present deed.

III.- The present meeting has been convened by registered letters sent to all registered shareholders on the 21st of December 2005

IV.- It appears from the attendance list mentioned hereabove, that out of 5.565.985,6665 shares, 371,2164 shares are duly represented at the present meeting and in consideration of the agenda and of the provisions of Article 67 and 67-1 of the law on commercial companies, the present meeting is not validly constituted and is accordingly not authorized to deliberate on the items of the agenda failing the required quorum; it is therefore compulsory to convene a second extraordinary general meeting with the same agenda by way of the notices provided by law which meeting, when validly constituted will be authorized to take resolutions whatever the proportion of the represented capital may be.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil statuses and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société THE MODERN FUNDS, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu en date du 16 décembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en date du 1^{er} mars 1999, numéro 127.

L'assemblée est présidée par Madame Nadine Gloesner, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Sylvia Hennericy, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Pierre Arens, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour le suivant:

«Modification des statuts afin de soumettre la société à la Partie I de la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif et particulièrement modification des articles 3, 5, 8, 15, 22, 27 des statuts et refonte complète des statuts.»

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que la présente assemblée a été convoquée par lettres recommandées envoyées à tous les actionnaires en date du 21 décembre 2005.

IV.- Qu'il résulte de la liste de présence prémentionnée que sur 5.565.985,6665 actions, 371,2164 actions seulement sont dûment représentées à la présente assemblée et que vu l'ordre du jour et les prescriptions de l'article 67 et 67-1 de la loi concernant les sociétés commerciales, la présente assemblée n'est pas régulièrement constituée et ne peut pas délibérer sur l'ordre du jour lui soumis pour défaut du quorum de présence requis. Une deuxième assemblée générale extraordinaire des actionnaires devra être convoquée avec le même ordre du jour selon les formes et délais prévus par la loi, laquelle régulièrement constituée délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. Gloesener, S. Hennericy, P. Arens, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, vol. 27CS, fol. 2, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 23 janvier 2005.

P. Bettingen.

(013450/202/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

OPERA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 21, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 28.653.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille six, le six janvier.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1) Madame Liette Altenhoven, commerçante, demeurant à L-1537 Luxembourg, 5, rue des Foyers.

2) Madame Joëlle Rischette, sans état, demeurant à L-7268 Béréldange, 30, Cité Aline Mayrisch.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit leurs déclarations:

1.- Que les comparantes sont les seules et uniques associées de la société à responsabilité limitée OPERA, S.à r.l. avec siège social à L-2163 Luxembourg, 21, avenue Monterey, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 28.653, a été constituée suivant acte reçu par Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 11 août 1988, publié au Mémorial C numéro 295 du 8 novembre 1988,

que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Tom Metzler en date du 15 janvier 1996, publié au Mémorial C numéro 178 du 10 avril 1996,

et que la devise d'expression du capital social de la société a été convertie du franc luxembourgeois en euros par une décision des associés en date du 28 novembre 2001, l'extrait afférent ayant été publié au Mémorial C numéro 759 du 15 mai 2002.

2.- Que le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,- EUR), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de vingt-cinq (25,- EUR) chacune.

3.- Que d'un commun accord des associées, la société à responsabilité limitée OPERA, S.à r.l. est dissoute avec effet au 31 décembre 2005.

4.- Que les associées déclarent que la liquidation a eu lieu aux droits des parties et est clôturée.

5.- Que décharge pleine et entière est accordée à la gérante de la société pour l'exécution de son mandat.

6.- Que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant cinq ans au moins à L-1537 Luxembourg, 5, rue des Foyers.

Frais

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte, évalués à six cent cinquante euros, sont à charge de la société dissoute.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, toutes connues du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, elles ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Altenhoven, J. Rischette, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 janvier 2006, vol. 535, fol. 41, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 février 2006.

J. Seckler.

(014537/231/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

MONTEREY HOLDINGS I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 109.057.

Extrait suite à la cession de parts sociales

Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 13 janvier 2006 que DORY 4, S.à r.l., ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et inscrite sous le numéro de registre B 110.299, a cédé 6.061 parts sociales qu'elle détenait dans le capital social de la Société, à la société à responsabilité limitée DORY 2, S.à r.l., ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 110.297.

Luxembourg, le 18 janvier 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2006, réf. LSO-BM05042. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Extrait suite à la cession de parts sociales

Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 13 janvier 2006 que DORY 4, S.à r.l., ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et inscrite sous le numéro de registre B 110.299, a cédé 6.061 parts sociales qu'elle détenait dans le capital social de la Société, à la société à responsabilité limitée DORY 3, S.à r.l., ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 110.298.

Luxembourg, le 18 janvier 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2006, réf. LSO-BM05044. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011499//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

TULLETT PREBON (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 2, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 10.873.

L'an deux mille six, le dix-neuf janvier.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TULLETT PREBON (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 2, rue Henri Schnadt, Zone d'Activités Cloche d'Or, constituée sous la dénomination PREBON YAMANE (LUXEMBOURG) S.A. par acte notarié en date du 4 avril 1973 publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, en 1973, page 8674. Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné du 31 août 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1468 du 28 décembre 2005.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Alexia Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 600.000,- (six cent mille euros) en vue de le porter de EUR 500.000,- (cinq cent mille euros) à EUR 1.100.000,- (un million cent mille euros) sans création d'action nouvelle, par augmentation de la valeur du pair comptable des actions actuelles, chaque actionnaire participant proportionnellement, le tout par versement en espèces.

2. Modification de l'article 5 premier paragraphe des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 5. 1^{er} alinéa. «Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 1.100.000,- (un million cent mille euros) représenté par 4.000 (quatre mille) actions sans désignation de valeur nominale. Il existe en outre 2.000 (deux mille) parts bénéficiaires sans droit de vote, de EUR 0,25 (vingt-cinq cents) chacune.»

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence d'un montant de six cent mille euros (600.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de cinq cent mille euros (500.000,- EUR) au montant d'un million cent mille euros (1.100.000,- EUR) sans création d'action nouvelle, par apport en espèces d'un montant de six cent mille euros (600.000,- EUR).

Chaque actionnaire actuel participant à l'augmentation de capital proportionnellement à sa participation actuelle dans la société.

Le montant de six cent mille euros (600.000,- EUR) se trouve à la libre disposition de la société, preuve des paiements a été donnée au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Deuxième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 5 premier alinéa des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. 1^{er} alinéa. «Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 1.100.000,- (un million cent mille euros) représenté par 4.000 (quatre mille) actions sans désignation de valeur nominale. Il existe en outre 2.000 (deux mille) parts bénéficiaires sans droit de vote, de EUR 0,25 (vingt-cinq cents) chacune.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ sept mille huit cents euros (7.800,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Lentz, A. Uhl, F. Meeuwis, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2006, vol. 152S, fol. 8, case 10. – Reçu 6.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2006.

G. Lecuit.

(015794/220/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

TULLETT PREBON (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 2, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 10.873.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2006.

G. Lecuit.

(015796/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

L.P.M. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 45.878.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07609, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(011688/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

40572

INTES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 45.876.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07607, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(011689/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY (NO.3), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,400.

Registered office: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 112.072.

In the year two thousand and five, on the twenty second of December.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg.

There appeared:

- GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY HOLDINGS, S.à r.l., a private limited liability company, incorporated under the law of the Grand Duchy of Luxembourg, whose registered office is at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 112.062,

here represented by Mr Jean-Baptiste Barberot, employee, with professional address at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach,

by virtue of a proxy established on December 21, 2005.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the party appearing and the undersigned notary public, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary public to state that:

I. GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY HOLDINGS, S.à r.l., prenamed, is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY (NO.3), S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, whose registered office is at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg and is registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 112.072 incorporated by a deed of the undersigned notary public, dated October 11th, 2005, not yet published in the Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C and which articles of association have not been amended since.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand four hundred Euro (EUR 12,400.-) represented by four hundred ninety-six (496) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

III. Then appeared GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY (NO.5), S.à r.l., a private limited liability company, incorporated under the law of the Grand Duchy of Luxembourg, whose registered office is at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, is under process, here represented by Mr Jean-Baptiste Barberot, employee, with professional address at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, by virtue of a proxy established on December 21, 2005. The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the party appearing and the undersigned notary public, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to increase the share capital of the Company by one hundred sixty-eight thousand six hundred Euro (EUR 168,600.-) to raise it from its present amount of twelve thousand four hundred Euro (EUR 12,400.-) to one hundred eighty-one thousand Euro (EUR 181,000.-) by creation and issuance of six thousand seven hundred forty-four (6,744) new shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, having the same rights and obligations of the existing shares, such shares to be fully paid up in par value.

Second resolution

Intervention - Subscription - Payment

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY HOLDINGS, S.à r.l., prenamed, through their proxyholder, declared to subscribe to two hundred and twenty-eight (228) newly issued shares of the Company with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) and fully pay them up in the amount of five thousand and seven hundred Euro (EUR 5,700.-)

and

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY (NO.5), S.à r.l., prenamed, through their proxyholder, declared to subscribe to six thousand five hundred and sixteen (6,516) newly issued shares of the Company with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) and fully pay them up in the amount of one hundred sixty-two thousand and nine hundred Euro

(EUR 162,900.-), together by contribution in cash so that the total amount of one hundred sixty-eight thousand six hundred Euro (EUR 168,600.-) is at the disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Third resolution

Pursuant to the above increase of share capital, Article 6 of the articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 6.** The share capital is set at one hundred eighty-one thousand Euro (EUR 181,000.-) represented by seven thousand two hundred and forty (7,240) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, entirely paid in.»

Fourth resolution

The shareholders resolved to amend the financial year-end of the Company from September 30th of each year to December 31st of each year, the financial year having started on October 11th, 2005 to end on December 31st, 2005.

Fifth resolution

Pursuant to the above change of financial year-end, Article 16 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 16.** The Company's financial year starts on the first of January of each calendar year and ends on the thirty-first of December of the same calendar year. The financial year having started on October 11th, 2005, ending on December 31st, 2005.»

Costs & Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the present deed are estimated without prejudice at approximately 3,200.- EUR.

There being no further business, the meeting was adjourned.

The undersigned notary public, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the undersigned notary public by his last and first name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary public, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

- GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY HOLDINGS, S.à r.l., société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 112.062 (la «Société»);

ici représentées par M. Jean-Baptiste Barberot, employé, avec adresse professionnelle au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 21 décembre 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY HOLDINGS, S.à r.l., précitée, est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY (NO.3), S.à r.l., société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 112.072 constituée par acte notarié, en date du 11 octobre 2005, non encore publié au Mémorial, recueil Spécial C et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) représenté par quatre cent quatre-vingt-seize (496) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

III. Puis a comparu GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY (NO.4), S.à r.l., société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg, dont l'enregistrement au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B est en cours;

ici représentée par M. Jean-Baptiste Barberot, employé, avec adresse professionnelle au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 21 décembre 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée.

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent soixante-huit mille six cents euros (EUR 168.600,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) à cent quatre-vingts un mille euros (EUR 181.000,-) par la création et l'émission de six mille sept cent quarante-quatre (6.744) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Deuxième résolution

Intervention - Souscription - Libération

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY HOLDINGS, S.à r.l., précitée, par son mandataire, déclare souscrire aux deux cent vingt-huit (228) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale unitaire de vingt-cinq euros (EUR 25,-), et les libérer intégralement par un montant de cinq mille sept cents euros (EUR 5.700,-)

et

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY (NO.5), S.à r.l., précitée, par son mandataire, déclare souscrire aux six mille cinq cent seize (6.516) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale unitaire de vingt-cinq euros (EUR 25,-), et les libérer intégralement par un montant de cent soixante-deux mille neuf cents (EUR 162.900,-) ensemble par apport en espèces de sorte que le montant total de cent soixante-huit mille six cents euros (EUR 168.600,-) est à la disposition de la société comme l'atteste expressément le notaire instrumentaire.

Troisième résolution

Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cent quatre-vingts un mille euros (EUR 181.000,-) représenté par sept mille deux cent quarante (7.240) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement libérées.»

Quatrième résolution

Les associés décident de modifier la fin de l'année sociale de la Société du 30 septembre de chaque année au 31 décembre de chaque année, l'année sociale ayant débuté le 11 octobre 2005 se terminera le 31 décembre 2005.

Cinquième résolution

Suite au changement d'année sociale, l'article 16 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 16.** L'année sociale de la Société commence le premier janvier de chaque année civile et se termine le trente et un décembre de la même année civile. L'année sociale ayant débuté le 11 octobre 2005 se terminera le 31 décembre 2005.»

Frais & Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 3.200,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état civil et résidence, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-B. Barberot, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, vol. 151S, fol. 65, case 9. – Reçu 1.686 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2006.

J. Elvinger.

(015830/211/160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY (NO.3), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400.

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 112.072.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 40897 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

J. Elvinger.

(015832/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

BLUEPARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 84.423.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} décembre 2005 que:

i) Monsieur Andrea De Maria, employé privé, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg; Mademoiselle Annalisa Ciampoli, employée privée, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg, ont été nommés Administrateurs en remplacement de Messieurs Bruno Beernaerts et David De Marco, démissionnaires.

ii) MAYFAR TRUST, S.à r.l., ayant son siège au 54, avenue Pasteur à L-2310 Luxembourg, a été nommé Commissaire en remplacement de CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., démissionnaire.

iii) Le siège social de la société a été transféré de son siège actuel au 38, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 janvier 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2006, réf. LSO-BM06478. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011652//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

**AVENCOR S.A., Aktiengesellschaft,
(anc. A.L.T. SERVICES S.A., ACCOUNTING, LEGAL AND TRUST SERVICES S.A.).**

Gesellschaftssitz: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
H. R. Luxembourg B 54.930.

—
Im Jahre zweitausendfünf, den achtundzwanzigsten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitz zu Echternach.

Versammelten sich in einer ausserordentlichen Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Gesellschaft ACCOUNTING, LEGAL AND TRUST SERVICES S.A. in Abkürzung A.L.T. SERVICES S.A. mit Sitz zu L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Luxembourg unter der Nummer B 54.930,

gegründet zufolge Urkunde aufgenommen durch Notarin Christine Doerner, mit dem Amtssitz in Bettemburg, am 6. Mai 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C Nummer 399 vom 19. August 1996, und deren Statuten abgeändert wurden zufolge Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 22. Dezember 2000, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C Nummer 662 vom 22. August 2001.

Den Vorsitz der Generalversammlung führt Frau Sylvie Portenseigne, Juristin, wohnhaft in Luxembourg,

Sie beruft zur Schriftführerin Frau Céline Monacelli, Privatbeamtin, wohnhaft in Luxembourg,

und zum Stimmenzähler Frau Nadine Gaupp, Privatbeamtin, wohnhaft in Luxembourg.

Die Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsmitgliedern fest:

I.- Diesem Protokoll liegt ein Verzeichnis der Aktien und der Aktionäre bei, welche Liste von den Aktionären, beziehungsweise deren Vertretern, sowie den Mitgliedern der Versammlung und dem amtierenden Notar unterzeichnet ist.

II.- Da sämtliche Aktien der Gesellschaft durch die Aktionäre oder deren Beauftragte vertreten sind, waren Einberufungsschreiben hinfällig, somit ist die gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

III.- Die Tagesordnung der Generalversammlung begreift folgende Punkte:

1.- Abänderung der Bezeichnung der Gesellschaft in AVENCOR S.A. und dementsprechende Änderung von Artikel 1 der Statuten um ihm folgenden Wortlaut zu geben.

Art. 1. Unter der Firma AVENCOR S.A. besteht eine luxemburgische Gesellschaft in der Form einer Aktiengesellschaft.

2.- Abänderung und Neufassung des ersten Absatzes von Artikel 2 der Statuten wie folgt:

Art. 2. (Absatz 1). Gegenstand des Unternehmens ist die Erbringung, sowohl im In- wie im Ausland, buchhalterischer und verwaltungstechnischer Dienstleistungen im weitesten Sinne, einschliesslich die damit verbundene Beratung insbesondere im steuerlichen, betriebswirtschaftlichen, organisatorischen, sozialen und arbeitsbezogenen Bereich, sowie die periodischen oder jährlichen Rechnungs- und Abschlussprüfungen. Die Gesellschaft kann auch Kunden gegenüber lokalen oder staatlichen Behörden einschliesslich der Steuerbehörden vertreten. Desweiteren kann die Gesellschaft Dienstleistungen im Büro- und Sekretariatsbereich erbringen.

Alsdann wurden nach Erörterung der Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt einstimmig die Bezeichnung der Gesellschaft von ACCOUNTING, LEGAL AND TRUST SERVICES S.A. in Abkürzung A.L.T. SERVICES S.A., in AVENCOR S.A. zu ändern und demgemäss Artikel 1 der Statuten abzuändern wie folgt:

Art. 1. Unter der Firma AVENCOR S.A. besteht eine luxemburgische Gesellschaft in der Form einer Aktiengesellschaft.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt einstimmig den ersten Absatz von Artikel 2 der Statuten abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

Art. 2. (Absatz 1). Gegenstand des Unternehmens ist die Erbringung, sowohl im In- wie im Ausland, buchhalterischer und verwaltungstechnischer Dienstleistungen im weitesten Sinne, einschliesslich die damit verbundene Beratung insbesondere im steuerlichen, betriebswirtschaftlichen, organisatorischen, sozialen und arbeitsbezogenen Bereich, sowie die periodischen oder jährlichen Rechnungs- und Abschlussprüfungen. Die Gesellschaft kann auch Kunden gegenüber lokalen oder staatlichen Behörden einschliesslich der Steuerbehörden vertreten. Desweiteren kann die Gesellschaft Dienstleistungen im Büro- und Sekretariatsbereich erbringen.

Nach Erschöpfung der Tagesordnung, wurde die ausserordentliche Generalversammlung geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Mitglieder der Versammlung, dem unterzeichneten Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: S. Portenseigne, C. Monacelli, N. Gaupp, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 3 janvier 2006, vol. 360, fol. 68, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 1. Februar 2006.

H. Beck.

(013000/201/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

**AVENCOR S.A., Société Anonyme,
(anc. A.L.T. SERVICES S.A., ACCOUNTING, LEGAL AND TRUST SERVICES S.A.).**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 54.930.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 1^{er} février 2006.

H. Beck.

(013003/201/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY (NO.4), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,400.

Registered office: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 112.084.

In the year two thousand and five, on the twenty second of December.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg.

There appeared:

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY HOLDINGS, S.à r.l., a private limited liability company, incorporated under the law of the Grand Duchy of Luxembourg, whose registered office is at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 112.062,

here represented by Mr Jean-Baptiste Barberot, employee, with professional address at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach,

by virtue of a proxy established on December 21, 2005.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the party appearing and the undersigned notary public, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary public to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY (NO.4), S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, whose registered office is at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg and is registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 112.084 incorporated by a deed of the undersigned notary public, dated October 11th, 2005, not yet published in the Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C and which articles of association have not been amended since.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand four hundred Euro (EUR 12,400.-) represented by four hundred ninety-six (496) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

The sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to increase the share capital of the Company by four million three hundred eighty thousand six hundred Euro (EUR 4,380,600.-) to raise it from its present amount of twelve thousand four hundred Euro (EUR 12,400.-) to four million three hundred ninety-three thousand Euro (EUR 4,393,000.-) by creation and issuance of

one hundred seventy-five thousand two hundred twenty-four (175,224.-) new shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, having the same rights and obligations of the existing shares, such shares to be fully paid up in par value.

Second resolution

Intervention - Subscription - Payment

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY HOLDINGS, S.à r.l., prenamed, through its proxyholder, declared to subscribe to one hundred seventy-five thousand two hundred twenty-four (175,224) newly issued shares of the Company with par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) and fully pay them up in the amount of four million three hundred eighty thousand six hundred Euro (EUR 4,380,600.-) by contribution in cash, so that the total amount of four million three hundred eighty thousand six hundred Euro (EUR 4,380,600.-) is at the disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Third resolution

Pursuant to the above increase of share capital, Article 6 of the articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 6.** The share capital is set at four million three hundred ninety-three thousand Euro (EUR 4,393,000.-) represented by one hundred seventy-five thousand seven hundred and twenty (175,720) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, entirely paid in.»

Fourth resolution

The sole shareholder resolved to amend the financial year-end of the Company from September 30th of each year to December 31st of each year, the financial year having started on October 11th, 2005 to end on December 31st, 2005.

Fifth resolution

Pursuant to the above change of financial year-end, Article 16 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 16.** The Company's financial year starts on the first of January of each calendar year and ends on the thirty-first of December of the same calendar year. The financial year having started on October 11th, 2005, ending on December 31st, 2005.»

Costs & Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the present deed are estimated without prejudice at approximately 47,500.- EUR.

There being no further business, the meeting was adjourned.

The undersigned notary public, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the undersigned notary public by his last and first name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary public, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY HOLDINGS, S.à r.l., société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 112.062 (la «Société»),

ici représentée par M. Jean-Baptiste Barberot, employé, avec adresse professionnelle au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 21 décembre 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY (NO.4), S.à r.l., société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 112.084 constituée par acte notarié, en date du 11 octobre 2005, non encore publié au Mémorial, recueil Spécial C et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) représenté par quatre cent quatre-vingt-seize (496) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de quatre millions trois cent quatre-vingts mille six cents euros (EUR 4.380.600,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) à quatre millions trois cent quatre-vingt-treize mille euros (EUR 4.393.000,-) par la création et l'émission de cent soixante-quinze mille deux cent vingt-quatre (175.224) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Deuxième résolution

Intervention - Souscription - Libération

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY HOLDINGS, S.à r.l., précitée, par son mandataire, déclare souscrire aux cent soixante-quinze mille deux cent vingt-quatre (175.224) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale unitaire de vingt-cinq euros (EUR 25,-), et les libérer intégralement, par apport en espèces de quatre millions trois cent quatre-vingts mille six cents euros (EUR 4.380.600,-) chacune, ainsi le montant total de quatre millions trois cent quatre-vingts mille six cents euros (EUR 4.380.600,-) est à la disposition de la société comme l'atteste expressément le instrumentaire.

Troisième résolution

Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à quatre millions trois cent quatre-vingt-treize mille euros (EUR 4.393.000,-) représenté par cent soixante-quinze mille sept cent vingt (175.720) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement libérées.»

Quatrième résolution

L'associé unique décide de modifier la fin de l'année sociale de la Société du 30 septembre de chaque année au 31 décembre de chaque année, l'année sociale ayant débuté le 11 octobre 2005 se terminera le 31 décembre 2005.

Cinquième résolution

Suite au changement d'année sociale, l'article 16 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 16.** L'année sociale de la Société commence le premier janvier de chaque année civile et se termine le trente et un décembre de la même année civile. L'année sociale ayant débuté le 11 octobre 2005 se terminera le 31 décembre 2005.»

Frais & Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 47.500,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état civil et résidence, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-B. Barberot, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, vol. 151S, fol. 65, case 10. – Reçu 43.806 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2006.

J. Elvinger.

(015839/211/139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY (NO.4), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400.

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 112.084.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 40898 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

J. Elvinger.

(015840/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

GVA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 100.569.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire tenue en date du 25 novembre 2005, que:
- la co-optation de M^e Thomas Felgen (né le 14 décembre 1971 à Luxembourg, Luxembourg), 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, fut reconfirmé (avec effet le 23 décembre 2004) en remplacement de M. Lennart Stenke (né le 22 septembre 1951 à Sundbyberg, Suède), 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, administrateur démissionnaire le 23 décembre 2004;

- et que M^e Thomas Felgen (né le 14 décembre 1971 à Luxembourg, Luxembourg), 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, fut élu comme administrateur de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07599. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(011682/263/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

GVA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 100.569.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07602, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Signature

Un mandataire

(011770/263/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

ARKOL IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R. C. Luxembourg B 103.484.

—
*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement
qui s'est tenue à Luxembourg au siège social le 22 décembre 2005*

Est présente et dûment représentée:

La société FINANCIERE DES DAHLIAS HOLDING S.A.H.

Société constituée en date du 24 avril 2001 par-devant M^e Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg sous le matricule n° B 81.795,

représentée aux termes de la présente par M^e Alain Lorang, en sa qualité de président du conseil d'administration régulièrement en fonction.

Celle-ci justifie détenir en pleine et entière propriété la totalité des 1.240 parts sociales, acquises par elle à l'issue de l'acte constitutif en date du 4 octobre 2004.

L'intégralité du capital social étant dûment représentée, la séance peut être déclarée ouverte.

La séance est ouverte à 14.00 heures.

L'assemblée procède à l'installation de son bureau.

Sont à ce titre nommés:

1. Aux fonctions de président: M^e Alain Lorang, avocat à la Cour, demeurant professionnellement, 41, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg;

2. Aux fonctions de secrétaire: Mlle Anissa Ayad, employée privée, demeurant, F-57120 Rombas, 10, rue de la Tour;

3. Aux fonctions de scrutateur: M^e Marie-Béatrice Wingerter de Santeul, Avocat à la Cour, demeurant à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

L'assemblée constate alors:

1. qu'il y ressort de la liste de présence, dûment signée et clôturée par les membres du bureau que l'associé unique est dûment représenté;

qu'à ce titre l'intégralité du capital social, soit 1.240 parts sociales d'une valeur unitaire de 10,- EUR chacune composant le capital social de 12.400,- EUR (douze mille quatre cents euros) est effectivement représentée.

II. qu'il a pu être valablement fait abstraction des convocations d'usage, qu'en conséquence la présente assemblée peut être irréfragablement considérée comme valablement réunie.

Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points suivants à l'ordre du jour, à savoir:

Ordre du jour:

1. Constatation de la démission des fonctions de gérant de la société FINANCIERE DES DAHLIAS HOLDING S.A.H.

Le président déclare la discussion ouverte.

1^{er} point et 1^{ère} résolution

Il est rappelé que la société FINANCIERE DES DAHLIAS HOLDING S.A.H. (R.C.S. 81.795) a donné sa démission en date du 21 décembre 2005.

Il y a lieu en conséquence de procéder à la nomination d'un nouveau gérant.

Est votée par l'associé unique, la nomination en lieu et place de FINANCIERE DES DAHLIAS HOLDING S.A.H., de la société IMMO CONCEPT, S.à r.l.;

Société constituée en date du 22 décembre 2005 par-devant le notaire M^e Emile Schlessler, notaire de résidence de et à Luxembourg;

Etablie et ayant son siège social L-2551 Luxembourg, 41, avenue du X Septembre.

Le président de séance constate alors qu'aucun autre point ne figure à l'ordre du jour, et conséquemment déclare la présente séance levée à 15.00 heures.

Fait à Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Les Associés:

Pour FINANCIERE DES DAHLIAS S.A.H.

A. Lorang

Le Bureau

A. Lorang / A. Ayad / M.-B. Wingerter de Santeul

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2006, réf. LSO-BM05978. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011428/1268/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

FC2I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 98.496.

L'an deux mille six, le six janvier.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FC2I S.A., ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix, inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 98.496, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 4 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 27 février 2004, numéro 234.

Les statuts de ladite société ont été modifiés par acte du notaire instrumentant en date du 9 juin 2004, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 813 du 7 août 2004.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Victor Fouquet, employé privé, demeurant professionnellement à L-1371 Luxembourg, 31, Val Ste Croix;

Le président désigne comme secrétaire Madame Lorraine Ponchel, employée privée, demeurant professionnellement à L-1371 Luxembourg, 31, Val Ste Croix;

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Gilles Malhomme, administrateur, demeurant professionnellement à L-1371 Luxembourg, 31, Val Ste Croix.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

- Modification de l'article 10 qui aura désormais la teneur suivante: «La société se trouve engagée, vis à vis des tiers, en toutes circonstances par la signature obligatoire et incontournable de l'administrateur-délégué de la société, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère des Classes Moyennes, ou conjointement avec la signature de l'un des deux autres administrateurs»;

- Démission et nomination d'administrateur(s);

- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 10 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 10.** La société se trouve engagée, vis à vis des tiers, en toutes circonstances par la signature obligatoire et incontournable de l'administrateur-délégué de la société, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère des Classes Moyennes, ou conjointement avec la signature de l'un des deux autres administrateurs.»

Deuxième résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Gérard Louis Michel Carnet en qualité d'administrateur de la société et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer, en remplacement de l'administrateur démissionnaire la société EXCELIANCE S.A., avec siège social à L-1940 Luxembourg 310, route de Longwy, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 83.412, en qualité de nouvel administrateur.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: V. Fouquet, L. Ponchel, G. Malhomme, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2006, vol. 27CS, fol. 20, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 31 janvier 2006.

P. Bettingen.

(013455/202/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY (NO.2), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,400.

Registered office: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 112.071.

In the year two thousand and five, on the twenty second of December.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg.

There appeared:

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY HOLDINGS, S.à r.l., a private limited liability company, incorporated under the law of the Grand Duchy of Luxembourg, whose registered office is at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 112.062,

here represented by Mr Jean-Baptiste Barberot, employee, with professional address at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach,

by virtue of a proxy established on December 21, 2005.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the party appearing and the undersigned notary public, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary public to state that:

I. GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY HOLDINGS, S.à r.l., prenamed, is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY (NO.2), S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, whose registered office is at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg and is registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 112.071 incorporated by a deed of the undersigned notary public, dated October 11th, 2005, not yet published in the Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C and which articles of association have not been amended since.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand four hundred Euro (EUR 12,400.-) represented by four hundred ninety-six (496) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

The sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to increase the share capital of the Company by two hundred eleven thousand six hundred Euro (EUR 211,600.-) to raise it from its present amount of twelve thousand four hundred Euro (EUR 12,400.-) to two hundred twenty-four thousand Euro (EUR 224,000.-) by creation and issuance of eighteen thousand four

hundred sixty-four (8,464) new shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, having the same rights and obligations of the existing shares, such shares to be fully paid up in par value.

Second resolution

Intervention - Subscription - Payment

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY HOLDINGS, S.à r.l., prenamed, through its proxyholder, declared to subscribe to the eighteen thousand four hundred sixty-four (8,464) newly issued shares of the Company with par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) and fully pay them up in the amount of two hundred eleven thousand six hundred Euro (EUR 211,600.-) by contribution in cash, so that the total amount of two hundred eleven thousand six hundred Euro (EUR 211,600.-) is at the disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Third resolution

Pursuant to the above increase of share capital, Article 6 of the articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 6.** The share capital is set at two hundred twenty-four thousand Euro (EUR 224,000.-) represented by eight thousand nine hundred and sixty (8,960) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, entirely paid in.»

Fourth resolution

The sole shareholder resolved to amend the financial year-end of the Company from September 30th of each year to December 31st of each year, the financial year having started on October 11th, 2005 to end on December 31st, 2005.

Fifth resolution

Pursuant to the above change of financial year-end, Article 16 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 16.** The Company's financial year starts on the first of January of each calendar year and ends on the thirty-first of December of the same calendar year. The financial year having started on October 11th, 2005, ending on December 31st, 2005.»

Costs & Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the present deed are estimated without prejudice at approximately 3,700.- EUR.

There being no further business, the meeting was adjourned.

The undersigned notary public, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the undersigned notary public by his last and first name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary public, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

- GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY HOLDINGS, S.à r.l., société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 112.062 (la «Société»);

ici représentée par M. Jean-Baptiste Barberot, employé, avec adresse professionnelle au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 21 décembre 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY HOLDINGS, S.à r.l., précitée, est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY (NO.2), S.à r.l., société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 112.071 constituée par acte notarié, en date du 11 octobre 2005, non encore publié au Mémorial, recueil Spécial C et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) représenté par quatre cent quatre-vingt-seize (496) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de deux cent onze mille six cents euros (EUR 211.600,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille quatre cent euros (EUR 12.400,-) à deux cent vingt-quatre mille euros (EUR 224.000,-) par la création et l'émission de huit mille quatre cent soixante-quatre (8.464) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Deuxième résolution

Intervention - Souscription - Libération

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY HOLDINGS, S.à r.l., précitée, par son mandataire, déclare souscrire aux huit mille quatre cent soixante-quatre (8.464) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale unitaire de vingt-cinq euros (EUR 25,-), et les libérer intégralement par apport en espèces de deux cents onze mille six cents euros (EUR 211.600,-), ainsi le montant total de deux cents onze mille six cents euros (EUR 211.600,-) est à la disposition de la société comme l'atteste expressément le notaire instrumentaire.

Troisième résolution

Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à deux cent vingt-quatre mille euros (EUR 224.000,-) représenté par huit mille neuf cent soixante (8.960) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement libérées.»

Quatrième résolution

L'associé unique décide de modifier la fin de l'année sociale de la Société du 30 septembre de chaque année au 31 décembre de chaque année, l'année sociale ayant débuté le 11 octobre 2005 se terminera le 31 décembre 2005.

Cinquième résolution

Suite au changement d'année sociale, l'article 16 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 16.** L'année sociale de la Société commence le premier janvier de chaque année civile et se termine le trente et un décembre de la même année civile. L'année sociale ayant débuté le 11 octobre 2005 se terminera le 31 décembre 2005.»

Frais & Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 3.700,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état civil et résidence, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-B. Barberot, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, vol. 151S, fol. 65, case 8. – Reçu 2.116 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2006.

J. Elvinger.

(015822/211/136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

GRAINGER LUXEMBOURG GERMANY (NO.2), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400.

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 112.071.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 40896 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

J. Elvinger.

(015824/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

MEDEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 52.885.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 janvier 2005

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société vers 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.
L'assemblée générale accepte la démission de M. Bernard Zimmer, administrateur et administrateur-délégué ainsi que la démission de M. Jean-Pierre Couter et M. Arnaud Drouvin, administrateurs.

Les actionnaires nomment M. Bernard Houdremont, M. Jérôme Guez et M. Jean-Jacques Axelroud, administrateurs en remplacement de M. Bernard Zimmer, M. Jean-Pierre Couter et M. Amard Drouvin.

Le nouveau conseil d'administration pour une durée de 6 ans se compose de la façon suivante:

- M. Jean-Jacques Axelroud, administrateur, rue Beaumont, 24 à L-1219 Luxembourg;
- M. Jérôme Guez, administrateur, route d'Arlon, 28B à L-1140 Luxembourg;
- M. Bernard Houdremont, administrateur, avenue du Château Jaco, 8 à B-1410 Waterloo.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2006, réf. LSO-BN01853. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(014102/734/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 61.255.

L'an deux mille cinq, le vingt décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ONE S.A., ayant son siège social à L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe, inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro B 61.255, constituée suivant acte reçu par le notaire Alex Weber, de résidence à Bascharage, en date du 9 octobre 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 43 du 20 janvier 1998.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, de résidence à Luxembourg, en date du 5 décembre 2000, publié au Mémorial C du 27 septembre 2001, numéro 817.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sabine Reizer-Wingel, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Salvatore Desiderio, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Resteront, le cas échéant, annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées et variétur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1) Changement de la date de l'assemblée générale annuelle pour la porter au dernier vendredi du mois de juin de chaque année, et modification subséquente de l'article 15 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, le dernier vendredi du mois de juin de chaque année à 17.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée sera reportée au premier jour ouvrable suivant à la même heure.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées et se tiennent au lieu désigné par le conseil d'administration.»

2) Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

40585

Résolution

L'assemblée décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle pour la porter au dernier jeudi du mois de juin de chaque année.

L'article 21 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 21.** L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, le dernier jeudi du mois de juin de chaque année à 12.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée sera reportée au premier jour ouvrable suivant à la même heure.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées et se tiennent au lieu désigné par le conseil d'administration.»

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de neuf cents euros (900,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: O. Piccinelli, S. Reizer-Wingel, S. Desiderio, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, vol. 151S, fol. 39, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 janvier 2006.

P. Bettingen.

(013458/202/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

LAPO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 66.535.

L'an deux mille cinq, le vingt décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LAPO S.A., ayant son siège social à L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe, inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro B 66.535, constituée suivant acte reçu par le notaire Réginald Neuman, alors de résidence à Luxembourg, en date du 6 octobre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de 1998, page 43067.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux, de résidence à Luxembourg, en date du 31 mai 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1174 du 9 novembre 2005.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sabine Reizer-Wingel, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Salvatore Desiderio, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Resteront, le cas échéant, annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées et variétur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1) Changement de la date de l'assemblée générale annuelle pour la porter au dernier vendredi du mois de juin de chaque année, et modification subséquente de l'article 15 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, le dernier vendredi du mois de juin de chaque année à 12.30 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée sera reportée au premier jour ouvrable suivant à la même heure.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées et se tiennent au lieu désigné par le conseil d'administration.»

2) Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle pour la porter au dernier vendredi du mois de juin de chaque année.

L'article 15 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, le dernier vendredi du mois de juin de chaque année à 12.30 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée sera reportée au premier jour ouvrable suivant à la même heure.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées et se tiennent au lieu désigné par le conseil d'administration.»

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de neuf cents euros (900,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: O. Piccinelli, S. Reizer-Wingel, S. Desiderio, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, vol. 151S, fol. 39, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 janvier 2006.

P. Bettingen.

(013459/202/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

FINALFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 61.209.

L'an deux mille cinq, le vingt décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINALFE S.A., ayant son siège social à L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe, inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro B 61.209, constituée suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux, de résidence à Luxembourg, en date du 3 octobre 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 36 du 16 janvier 1998.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le prédit notaire Jacques Delvaux, en date du 30 octobre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 13 mars 2002, numéro 407.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sabine Reizer-Wingel, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Salvatore Desiderio, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Resteront, le cas échéant, annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1) Changement de la date de l'assemblée générale annuelle pour la porter au dernier jeudi du mois de juin de chaque année, et modification subséquente de l'article 21 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 21.** L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, le dernier jeudi du mois de juin de chaque année à 10.30 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée sera reportée au premier jour ouvrable suivant à la même heure.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées et se tiennent au lieu désigné par le conseil d'administration.»

2) Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle pour la porter au dernier jeudi du mois de juin de chaque année.

L'article 21 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 21.** L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, le dernier jeudi du mois de juin de chaque année à 10.30 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée sera reportée au premier jour ouvrable suivant à la même heure.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées et se tiennent au lieu désigné par le conseil d'administration.»

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de neuf cents euros (900,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: O. Piccinelli, S. Reizer-Wingel, S. Desiderio, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, vol. 151S, fol. 39, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 janvier 2006.

P. Bettingen.

(013462/202/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2006.

WAGON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 267.269.900,-

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 74.239.

Extrait des résolutions des associés de la Société prises en date du 16 décembre 2005

En date du 16 décembre 2005, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- d'accepter les démissions de Monsieur Guy Harles et Monsieur Dionisus Bax de leurs mandats en tant que gérants de la Société avec effet au 16 décembre 2005;

- de nommer Monsieur Jonathan Jowett, né le 27 novembre 1962 à Bingley, Royaume-Uni, demeurant au 43, Amistead Way, Cranage, Crewe CW4 8FE, Royaume-Uni; et

Monsieur Andrew Fitchford, né le 25 janvier 1965 à Nottingham, Royaume-Uni, demeurant à The Old House, The Green, Tanworth in Arden, Warwickshire B94 5AJ, Royaume-Uni,

en tant que nouveaux gérants de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Extrait de la résolution du Conseil de Gérance de la Société du 16 décembre 2005

- En date du 16 décembre 2005, le Conseil de Gérance de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société vers l'adresse suivante: 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2006.

WAGON, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2006, réf. LSO-BN02803. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015868/250/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

**INSIGHT EUROPEAN RE HEUSENSTAMM PropCo, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. SANGHA LUXEMBOURG, S.à r.l.).**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 111.204.

In the year two thousand six, on the tenth of January.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

INSIGHT EUROPEAN REAL ESTATE HOLDINGS, S.à r.l., a private limited company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 108.463 (the Sole Shareholder),

here represented by Ms Aline Giersch, private employee, with professional address at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal in Luxembourg, on January 10, 2006.

Such proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with the deed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as said here above, has requested the undersigned notary to act that it holds 198,625 shares of a nominal value of EUR 100 each of SANGHA LUXEMBOURG, S.à r.l., a Luxembourg private limited company incorporated by a deed of 3 October 2005 of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Luxembourg, amended by a deed of Maître Henri Hellinckx dated 19 December 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the Company) and is the sole shareholder of the Company.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the nominal share capital of the Company by EUR 100.- from its current amount of EUR 19,862,500.- to EUR 19,862,600.- by the issuance of one share with a nominal value of EUR 100.-.

Second resolution

The Sole Shareholder declares that it wishes to subscribe to the increase of the share capital decided under the first resolution, represented by one share with a nominal value of EUR 100.- and that it fully pays up such share together with a share premium in the aggregate amount of EUR 11,646,900.- to be allocated to the premium reserve of the Company, by a contribution in kind consisting of a claim held against the Company pursuant to a loan agreement, dated 5 January 2006, of a value of EUR 11,647,000 (the Claim);

The value of the above contribution has been certified to the undersigned notary as follows:

It results from a valuation report drawn up on 9 January 2006 by the Company, duly represented by Robert Kimmels and Hans van de Sanden:

«The value of the Claim to be contributed to the Company has been established according to calculations based on generally accepted financial evaluation and accounting principles. Following these calculations, the Company confirms that the Claim to be contributed is worth at least EUR 11,647,000.- and corresponds to the value of one new share to be issued by the Company, having a par value of EUR 100.- each, together with an issue premium in the aggregate amount of EUR 11,646,900.-»

It results likewise from another certificate issued on 9 January 2006 by the Sole Shareholder, duly represented by Robert Kimmels and Hans van de Sanden:

«The undersigned, INSIGHT EUROPEAN REAL ESTATE HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 108.463 (the Company), does hereby confirm that:

1. The Company has concluded a loan agreement with SANGHA LUXEMBOURG, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number R.C. B 111.204 (SANGHA) on 5 January 2006 (the Loan Agreement) pursuant to which the Company granted a non interest bearing loan in the principal amount of EUR 11,647,000.- to the Company;

2. The claim held by the Company under the Loan Agreement (the Claim) is not encumbered with any pledge or charge;

3. There are no rights presently in force entitling any person to request and/or obtain a pledge or charge on the Claim;

4. The Claim has not been seized;

5. The Claim is freely transferable in favour of SANGHA, the share capital of which will be increased by way of a contribution in kind of the Claim.»

Such report and certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with the deed with the registration authorities.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the increase and subscription of the share capital and grants power and authority to any manager of the Company, with power of

substitution, to proceed to the registration of the newly issued share and the holder in the share register of the Company.

Fourth resolution

As a consequence of the first Resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the Articles of Association of the Company in order to adjust the amount of the share capital so that it shall henceforth read, in its English version, as follows:

«**Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 19,862,600.- represented by 198,626 shares having a nominal value of EUR 100.- per share each.»

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the Company's name to INSIGHT EUROPEAN RE HEUSENSTAMM PropCo, S.à r.l.

Sixth resolution

As a consequence of the fifth Resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 1 of the Articles of Association of the so that it shall read, in its English version, as follows:

«**Art. 1.** There exists a private limited company (société à responsabilité limitée) by the name of INSIGHT EUROPEAN RE HEUSENSTAMM PropCo, S.à r.l.»

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the years and day first above written.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a German version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the German text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Folgt die deutsche Fassung des vorherigen Textes:

Im Jahre zweitausendundsechs, am zehnten Januar.

Vor dem unterzeichneten Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitze in Luxemburg.

Ist erschienen:

INSIGHT EUROPEAN REAL ESTATE HOLDINGS, S.à r.l., eine luxemburgische Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Gesellschaftssitz in 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxemburg, eingetragen im luxemburgischen Handelsregister unter Nummer B 108.463, (der Alleinige Gesellschafter),

hier vertreten durch Frau Aline Giersch, Privatbeamtin, mit Berufsanschrift in 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxemburg,

aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt in Luxemburg, am 10. Januar 2006.

Welche Vollmacht, nach ne varietur Unterzeichnung durch den Bevollmächtigte der Komparentin und dem amtierenden Notar, der vorliegenden Urkunde zwecks Einregistrierung beigelegt bleiben wird.

Die Komparentin, vertreten wie hier oben erläutert, hat den amtierenden Notar gebeten zu aktieren, dass sie 198.625 Aktien mit einem Nennwert von je EUR 100,-, von der Gesellschaft SANGHA LUXEMBOURG, S.à r.l. hält, eine luxemburgische Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet durch eine Urkunde von Herrn Henri Hellincks, Notar in Mersch, Luxemburg, vom 3. Oktober 2005, abgeändert durch eine Urkunde von Herrn Henri Hellincks vom 19. Dezember 2005, welche noch nicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, veröffentlicht wurden, und dass sie alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft ist.

Alsdann hat der Alleinige Gesellschafter vertreten, wie oben ausgeführt, folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Der Alleinige Gesellschafter beschließt, das Grundkapital um EUR 100,- zu erhöhen, d.h. von EUR 19.862.500,- auf EUR 19.862.600,- durch die Ausgabe von einer neuen Aktie mit einem Nennwert von EUR 100,-.

Zweiter Beschluss

Der Alleinige Gesellschafter erklärt, dass er die oben beschlossene Kapitalerhöhung zu zeichnen wünscht, d.h. 1 Aktie mit einem Nennwert von EUR 100,- dass er diese Aktie voll einzahlt zusammen mit einem Emissionsaufgeld von EUR 11.646.900,- welches der Prämienreserve der Gesellschaft zugewiesen wird, durch eine Sacheinlage bestehend aus einer Forderung, die der Alleinige Gesellschafter gegen der Gesellschaft gemäß eines Darlehensvertrags vom 5. Januar 2006 von EUR 11.647.000,- hat (die Forderung).

Der Wert der Sacheinlage wird wie folgt dem amtierenden Notar bestätigt:

Aus einem Wertberechnungsbericht, welcher am 9. Januar 2006 durch die Gesellschaft, vertreten durch Robert Kimmels und Hans van de Sanden, erstellt wurde, geht hervor, dass:

«The value of the Claim to be contributed to the Company has been established according to calculations based on generally accepted financial evaluation and accounting principles. Following these calculations, the Company confirms that the Claim to be contributed is worth at least EUR 11.647.000 and corresponds to the value of one new share to be issued by the Company, having a par value of EUR 100 each, together with an issue premium in the aggregate amount of EUR 11.646.100.»

Aus einem anderen Zertifikat, welches am 9. Januar 2006 vom Alleinigen Gesellschafter, vertreten durch Robert Kimmels und Hans van de Sanden, erstellt wurde, geht hervor, dass:

«The undersigned, INSIGHT EUROPEAN REAL ESTATE HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 108.463 (the Company), does hereby confirm that:

1. The Company has concluded a loan agreement with SANGHA LUXEMBOURG, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number R.C. B 111.204 (SANGHA) on 5 January 2006 (the Loan Agreement) pursuant to which the Company granted a non interest bearing loan in the principal amount of EUR 11,647,000 to the Company;

2. The claim held by the Company under the Loan Agreement (the Claim) is not encumbered with any pledge or charge;

3. There are no rights presently in force entitling any person to request and/or obtain a pledge or charge on the Claim;

4. The Claim has not been seized;

5. The Claim is freely transferable in favour of SANGHA, the share capital of which will be increased by way of a contribution in kind of the Claim.»

Dieser Wertberechnungsbericht und dieses Zertifikat bleiben nach Unterzeichnung ne varietur durch den Bevollmächtigten und den amtierenden Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Dritter Beschluss

Der Alleiniger Gesellschafter beschließt das Aktienregister abzuändern um die Erhöhung des Grundkapitals darzustellen und bestellt hiermit zu seinem Spezialbevollmächtigten jeweils einzeln, mit Substitutionsbefugnis jeden Geschäftsführer der Gesellschaft, die Eintragung der neu ausgegebenen Aktie und deren Halter in das Aktienregister einzutragen.

Vierter Beschluss

Der Alleinige Gesellschafter beschließt aufgrund des ersten Beschlusses die Änderung von Artikel 6 der Satzung, der nunmehr, in seiner deutschen Fassung, folgenden Wortlauf haben soll:

«**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt EUR 19.862.600,- eingeteilt in 198.626 Anteile mit einem Nennwert von je EUR 100,-»

Fünfter Beschluss

Der Alleinige Gesellschafter beschließt den Namen der Gesellschaft in INSIGHT EUROPEAN RE HEUSENSTAMM PropCo, S.à r.l. abzuändern.

Sechster Beschluss

Aufgrund des fünften Beschlusses beschließt der Alleinige Gesellschafter Artikel 1 abzuändern, der nunmehr, in seiner deutschen Fassung, folgenden Wortlaut haben soll:

«**Art. 1.** Es besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche die Firmenbezeichnung INSIGHT EUROPEAN RE HEUSENSTAMM PropCo, S.à r.l. annimmt.»

Worüber Protokoll, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Der amtierende Notar, der Englisch versteht und spricht, erklärt hiermit, dass auf Wunsch des Kompargenten, die vorliegende Urkunde in Englisch verfasst ist, gefolgt durch eine deutsche Fassung, und im Falle von Unterschieden zwischen dem englischen und dem deutschen Text, die deutsche Fassung vorrangig ist.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Bevollmächtigte der Kompargentin, hat dieselbe gegenwärtiges Protokoll mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: A. Giersch, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2006, vol. 27CS, fol. 25, case 11. – Reçu 116.470 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2006.

A. Schwachtgen.

(014667/230/171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

**INSIGHT EUROPEAN RE HEUSENSTAMM PropCo, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. SANGHA LUXEMBOURG, S.à r.l.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 111.204.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 44 du 10 janvier 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(014668/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

STANDARD OPPORTUNITIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 96, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 88.276.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue le 16 novembre 2005:

1. L'intégralité du capital social est représentée;
2. L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de 3, route de Holzem, L-8232 Mamer au 96, route d'Arlon, L-8210 Mamer;
3. L'Assemblée Générale prend acte de la démission de la société A.D. CONSULT, S.à r.l. de son poste de commissaire;
4. L'Assemblée Générale désigne à l'unanimité en qualité de commissaire: la société B.C.B., S.p.r.l. dont le siège social est situé au n° 25, rue de la Digue à B-4032 Chênee, Belgique. Sa fonction prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2011.

Fait à Mamer, le 16 novembre 2005.

Pour STANDARD OPPORTUNITIES S.A.

G. Debruyne

Administrateur délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02291. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015786//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

ALUGLOBE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 67.022.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07590, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(011704/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

ALUGLOBE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 67.022.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07591, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(011703/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

ALUGLOBE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 67.022.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07593, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(011701/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

**GUIDO DE NADAI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. GUIDO DE NADAI HOLDINGS, S.à r.l.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 77.167.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07691, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2006.

Signature.

(011694/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

TRANSLORRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 75.921.

DISSOLUTION

L'an deux mille six, le cinq janvier.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à L-6410 Echternach, 11, Impasse Alferweiher, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société de droit de Niue AUSTIN LIMITED, ayant son siège social à Suites 21/22, Malaga, Alofi (Niue),

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme TRANSLORRIES S.A., ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf, R.C.S. Luxembourg section B numéro 75.921, a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 4 mai 2000, publié au Mémorial C numéro 676 du 20 septembre 2000.

II.- Que le capital social de la société anonyme TRANSLORRIES S.A., prédésignée, s'élève actuellement à trente-cinq mille euros (35.000,- EUR), représenté par trois mille cinq cents (3.500) actions de dix euros (10,- EUR) chacune, entièrement libérées.

III.- Que sa mandante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société anonyme TRANSLORRIES S.A. et qu'en tant actionnaire unique elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société par la reprise de l'intégralité de l'actif et du passif de la société.

IV.- Que tout l'actif et le passif de la société dissoute seront transmis à l'actionnaire unique.

V.- Que la société dissoute possède une participation de 10% du capital de la société à responsabilité limitée GORIK, S.r.l., ayant son siège social à Padoue (Italie), qui sera transmise à l'actionnaire unique prénommé.

VI.- Que la société dissoute possède une participation de 95% du capital de la société à responsabilité limitée MARITAN BORGATO & C., S.r.l. in liquidazione, ayant son siège social à Padoue (Italie), qui sera transmise à l'actionnaire unique prénommé.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats.

VIII.- Qu'il a été procédé à l'annulation des actions de la société dissoute.

IX.- Que les livres et documents de la société dissoute TRANSLORRIES S.A. seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

X.- Que la dissolution de la société a eu lieu du point de vue comptable avec effet rétroactif au 30 décembre 2005.

Frais

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte, évalués à six cent cinquante euros, sont à charge de la société dissoute.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom,- prénom, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 16 janvier 2006, vol. 535, fol. 38, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 février 2006.

J. Seckler.

(014539/231/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

CELAYA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 75.913.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07594, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(011698/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

MCTRUSTCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7241 Bérelange, 204, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 87.953.

DISSOLUTION

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 décembre 2005

Il résulte d'une Assemblée Générale Extraordinaire reçue par le notaire Roger Arrensdorff de Mondorf-les-Bains en date du 21 décembre 2005, concernant la société MCTRUSTCO LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-7241 Bérelange, 204, rue de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro B 87.953, que la modification suivante non statutaire est intervenue:

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société MCTRUSTCO LUXEMBOURG S.A. a cessé d'exister à partir de ce jour et décide que les livres et documents seront déposés et conservés pendant une durée de cinq (5) ans aux locaux de FIDUCIAIRE UNIVERSALIA, 36, route de Longwy à Bertrange.

Mondorf-les-Bains, le 10 février 2006.

Pour extrait conforme

R. Arrensdorff

Notaire

(015747/218/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2006.

BAU-INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 27.968.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07381, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(011699/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

NORAMPAC LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 100.023.

La gérante, Madame Lucie-Claude Lalonde, chef du contentieux, née le 21 avril 1959 à Verdun (Canada), a transféré son domicile professionnel au 1061, rue Parent, Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, Canada, J3V 6R7.

Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour NORAMPAC LUXEMBOURG, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2006, réf. LSO-BM06518. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011840/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

40594

ERCOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 14, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 63.230.

—
Assemblée générale extraordinaire du 20 mars 2002

Sont présents:

(1) Monsieur Jan Van Vlaenderen, informaticien, demeurant à Neerveldstraat 29, B-9420 Erpe-mere;

(2) Monsieur Eric Debruyne, informaticien, demeurant à Braam 16, B-2930 Brasschaat.

Il est convenu et agréé à la majorité des voix d'adapter le capital de la société à l'euro.

Le capital d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000 LUF) devient donc 30.986,69 euros.

Il a été convenu d'augmenter le capital de 0,31 euros pour avoir un capital de 30.987,- euros.

Rédigée à Luxembourg à la date susmentionnée en 5 exemplaires dont chaque partie déclare d'en avoir reçu une.

J. Van Vlaenderen / E. Debruyne.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05428. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011774//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

TNS LUXEMBOURG ZETA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1338 Luxembourg, 46, rue du Cimetière.
R. C. Luxembourg B 81.658.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07698, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Signature.

(011710/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

AO2 PRODUCTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9780 Wincrange, 78, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 113.027.

—
RECTIFICATIF

Il y a lieu de corriger comme suit la publication de l'acte de constitution de la société, dans le Mémorial C n° 613 du 24 mars 2006, pages 29393 et suivantes.

A la page 29394, sous la rubrique «Souscription et libération»:

au lieu de:

«1. Monsieur Fabian Vanbergen, préqualifié, quatre-vingt-dix-huit actions. 1»,

lire:

«1. Monsieur Fabian Vanbergen, préqualifié, quatre-vingt-dix-huit actions. 98».

(01942/xxx/14)

COMFINTEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 21.707.

—
Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 17 mai 2006 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'assemblée au siège social.

I (00162/755/18)

Le Conseil d'Administration.

40595

REALISATION IMMOBILIERE EUROPEENNE (R.I.E.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2432 Luxembourg, 1, place de Roedgen.
R. C. Luxembourg B 45.712.

Les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, le mercredi 17 mai 2006 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et du rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01510/664/15)

Le Conseil d'Administration.

GUANYIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 51.225.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 31 mai 2006 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 31 mars 2006 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (01633/795/14)

Le Conseil d'Administration.

BLACK STEEL ORGANIZATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.097.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 29 mai 2006 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 28 mars 2006 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (01634/795/14)

Le Conseil d'Administration.

OHSU FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 98.347.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 15 mai 2006 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

I (01731/788/15)

Le Conseil d'Administration.

40596

BENARES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 22.666.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *15 mai 2006* à 15.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 mars 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (01730/000/20)

Le Conseil d'Administration.

LARIX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 23.556.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *16 mai 2006* à 15.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915
5. Divers

I (01732/788/17)

Le Conseil d'Administration.

**ROBUR INTERNATIONAL SICAV,
Société d'Investissement à Capital Variable à Compartiments Multiples.**

Registered office: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 31.868.

Notice is hereby given to the shareholders that an

EXTRAORDINARY SHAREHOLDERS' MEETING

shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company on *May 15, 2006* at 9.30 am Luxembourg time with the following agenda:

Agenda:

1. Acceptation of the resignation of Pär Bäckman as director as of May 15, 2006 and appointment of Johan Grevelius as director with effect as of May 15, 2006, subject to CSSF's approval.
2. Increase of the number of directors from 4 to 6.
3. Appointment of Lars Schroder and Christina Bröcker-Coustry as new directors as of May 15, 2006.

The Shareholders are advised that no quorum is required for the items of the Extraordinary Shareholders' Meeting and that the decisions will be taken on simple majority of the shares present or represented at the meeting with no restriction.

Each share is entitled to one vote.

Proxies should arrive at the registered office of the Company at least 48 hours before the meeting.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares two clear days before the meeting at the registered office of the Company.

I (01941/584/23)

By order of the Board of Directors.

VINCALUX FINANCE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 72.014.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *17 mai 2006* à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2005;
- b. rapport du commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2005;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

I (01734/045/17)

Le Conseil d'Administration.

MEANDROS REAL ESTATE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 93.206.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *17 mai 2006* à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2005;
- b. rapport du commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2005;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (01735/045/16)

Le Conseil d'Administration.

SAUREN FONDS-SELECT SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.
H. R. Luxemburg B 68.351.

Die Aktionäre der SAUREN FONDS-SELECT SICAV werden hiermit zu einer

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre eingeladen, die am *17. Mai 2006* um 11.00 Uhr in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen mit folgender Tagesordnung stattfinden wird:

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers
2. Billigung der Bilanz zum 31. Dezember 2005 sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2005 abgelaufene Geschäftsjahr
3. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder
4. Wahl oder Wiederwahl der Verwaltungsratsmitglieder und des Wirtschaftsprüfers bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung
5. Verschiedenes

Die Punkte auf der Tagesordnung unterliegen keiner Anwesenheitsbedingung und die Beschlüsse werden durch die einfache Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre gefasst.

Aktionäre, die ihren Aktienbestand in einem Depot bei einer Bank unterhalten, werden gebeten, ihre Depotbank mit der Übersendung einer Depotbestandsbescheinigung, die bestätigt, dass die Aktien bis nach der Generalversammlung gesperrt gehalten werden, an die Gesellschaft zu beauftragen. Die Depotbestandsbescheinigung muss der Gesellschaft fünf Arbeitstage vor der Generalversammlung vorliegen.

Entsprechende Vertretungsvollmachten können bei der Zentralverwaltungsstelle der SAUREN FONDS-SELECT SICAV (DZ BANK INTERNATIONAL S.A.) unter der Telefon-Nummer 00352 / 44 903-4025 oder der Fax-Nummer 00352 / 44 903-4009 angefordert werden.

Luxemburg, im April 2006.

I (01939/755/28)

Der Verwaltungsrat.

40598

VELOCITY HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 96.283.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *17 mai 2006* à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2005;
- b. rapport du commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2005;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

I (01736/045/17)

Le Conseil d'Administration.

INTERNATIONAL WAVE HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 35.511.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le mardi *16 mai 2006* à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Renouvellement et/ou nomination des administrateurs et du commissaire aux comptes.
5. Divers.

I (01769/1267/15)

Le Conseil d'Administration.

FILTILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 41.246.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *16 mai 2006* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

I (01733/788/15)

Le Conseil d'Administration.

GREENBELT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 99.841.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *17 mai 2006* à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants

5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission

6. Divers

I (01803/795/17)

Le Conseil d'Administration.

ODYSSEE INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 51.523.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *May 16, 2006* at 2.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2005
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Acceptance of the resignation of the Directors and appointment of their replacement
5. Special discharge of the resigning Directors for the exercise of their mandates until the date of resignation
6. Miscellaneous.

I (01804/795/16)

The Board of Directors.

PALMGROVE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 28.552.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *16 mai 2006* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
6. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
7. Divers

I (01805/795/19)

Le Conseil d'Administration.

SOPATEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 4.421.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *15 mai 2006* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
6. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
7. Divers

I (01813/795/19)

Le Conseil d'Administration.

40600

COFINEUR S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 41.148.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu mardi *16 mai 2006* à 11.00 heures, au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
4. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (01770/1267/15)

Le Conseil d'Administration.

NORD FINANCE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 37.445.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le mardi *16 mai 2006* à 16.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (01771/1267/15)

Le Conseil d'Administration.

MANITOBA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 27.021.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *16 mai 2006* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (01806/795/14)

Le Conseil d'Administration.

INTERAS S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 19.920.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *May 15, 2006* at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2005
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Statutory Appointments
5. Miscellaneous.

I (01810/795/15)

The Board of Directors.

EMBRUN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 18.923.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 30 mai 2006 à 9.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du conseil d'administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01777/755/18)

Le Conseil d'Administration.

HAMILTON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 8.180.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 mai 2006 à 12.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
6. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
7. Divers

I (01812/795/19)

Le Conseil d'Administration.

RMF UMBRELLA SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
H. R. Luxemburg B 53.150.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am 12. Mai 2006 um 11.00 Uhr in Luxemburg am Gesellschaftssitz mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Berichtes des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebniszuweisung per 31. Dezember 2005
3. Beschlussfassung über die Entlastung des Verwaltungsrates
4. Neuwahlen
5. Verschiedenes

Die Aktionäre werden darauf hingewiesen, dass für die Beschlüsse der Generalversammlung kein Anwesenheitsquorum verlangt wird und dass die Beschlüsse durch die Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktien der Generalversammlung gefasst werden.

Um an der Generalversammlung teilnehmen zu können, werden die Aktionäre gebeten, ihre Aktien fünf Arbeitstage vor der Generalversammlung bei RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., 5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen zu hinterlegen.

I (01940/584/22)

Der Verwaltungsrat.

40602

ALMAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 43.749.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 mai 2006 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers.

I (01808/795/17)

Le Conseil d'Administration.

LUXEMBOURGEOISE DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 29.744.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 mai 2006 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (01807/795/16)

Le Conseil d'Administration.

DOREMI, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 95.134.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le 29 mai 2006 à 15.00 heures au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'assemblée générale ordinaire du 13 avril 2006 n'a pas pu délibérer sur le point 3 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint. L'assemblée générale ordinaire qui se tiendra extraordinairement le 29 mai 2006 délibérera quelle que soit la portion du capital représentée.

I (01885/534/15)

Le Conseil d'Administration.

WIC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.337.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 mai 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants

5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission

6. Divers.

I (01809/795/17)

Le Conseil d'Administration.

OLIVER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 22.053.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 15 mai 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

I (01811/795/17)

Le Conseil d'Administration.

DILOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7268 Bereldange, 23, Cité Aline Mayrisch.

R. C. Luxembourg B 25.680.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 9 mai 2006 au siège social à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation du bilan et compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2005 et affectation des résultats.
3. Décharge aux administrateurs et commissaire aux comptes
4. Divers.

II (00512/1616/14)

Le Conseil d'Administration.

ING Intl CMF, ING INTERNATIONAL CURRENCY MANAGEMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 40.811.

L'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée pour le 10 avril 2006 n'a pu délibérer valablement, sur l'ordre du jour ci-dessous, faute de quorum de présence. En conséquence, les actionnaires de ING Intl CMF sont invités à assister à la

SECONDE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra route d'Esch, 46-48 à L-2965 Luxembourg, le 15 mai 2006 à 14.00 heures en vue d'approuver la modification des statuts selon l'ordre du jour et la proposition de décision suivants:

Ordre du jour:

Une modification des statuts, plus spécifiquement la proposition suivante :

- changement de l'article 24 des statuts afin d'insérer «La SICAV n'investira pas plus de 10% de ses actifs nets dans des actions ou parts émises par des OPCVM ou d'autres OPC sauf dispositions contraires dans le prospectus.»

Le dépôt des actions au porteur et des procurations doit être fait auprès des sièges ou des agences de ING BELGIQUE S.A. ou de ING LUXEMBOURG, cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire pourra délibérer valablement quelle que soit la portion du capital social présente ou représentée. Les décisions seront prises aux deux tiers des voix présentes ou représentées.

Le texte du projet de modification des statuts est disponible au siège social de la Société ainsi qu'auprès des organismes assurant le service financier.

II (01545/755/23)

Le Conseil d'Administration.

40604

LIBREFORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 65.468.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 5 mai 2006 à 11.00 heures au siège de la Société, 55-57, rue de Merl, L-2146 Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels au 21 novembre 2005, lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 21 novembre 2005.
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 21 novembre 2005.
3. Affectation des résultats au 21 novembre 2005.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Divers.

II (01290/578/17)

Le Conseil d'Administration.

WATTENWIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 88.110.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement à l'adresse du siège social, le 8 mai 2006 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (01347/534/14)

Le Conseil d'Administration.

HOCAMA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 48.960.

Messieurs les actionnaires sont invités à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 5 mai 2006 à 17.00 heures au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg et qui aura pour

Ordre du jour:

1. Discussion sur les comptes pour les exercices clos le 31 décembre 1998, le 31 décembre 1999, le 31 décembre 2000, le 31 décembre 2001, le 31 décembre 2002, le 31 décembre 2003, le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2005.
2. Approbation des comptes pour les exercices clos le 31 décembre 1998, le 31 décembre 1999, le 31 décembre 2000, le 31 décembre 2001, le 31 décembre 2002, le 31 décembre 2003, le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2005.
3. Affectation du résultat au 31 décembre 1998, au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000, au 31 décembre 2001, au 31 décembre 2002, au 31 décembre 2003, au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2005.
4. Décharge pleine et entière à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat relatif aux exercices clos le 31 décembre 1998, le 31 décembre 1999, le 31 décembre 2000, le 31 décembre 2001, le 31 décembre 2002, le 31 décembre 2003, le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2005.
5. Délibération conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (telle qu'elle a été modifiée).
6. Transfert du siège social.
7. Elections statutaires.
8. Divers.

Pour pouvoir assister à cette Assemblée Générale, Messieurs les Actionnaires doivent préalablement présenter leurs titres devant le bureau de l'Assemblée. Ils ont également la possibilité de déposer leurs titres avant l'Assemblée auprès d'une banque et d'obtenir un certificat de blocage.

II (01747/536/28)

Le Commissaire aux Comptes.

DE PATT INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 32.284.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 mai 2006 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01423/755/18)

Le Conseil d'Administration.

ADEN INVEST S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 54.815.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 8 mai 2006 à 15.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

1. Rapport du Commissaire à la liquidation, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l.
2. Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation.
3. Clôture de la liquidation.
4. Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01465/755/16)

Le liquidateur.

DU PARC HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 112.261.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme DU PARC HOLDING S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi, 5 mai 2006 à 14.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (01569/750/15)

Le Conseil d'Administration.

NEUTRAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 49.151.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à:

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société en date du 4 mai 2006 à 14.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et acceptation des résolutions du Conseil d'Administration.
2. Présentation et acceptation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005.

4. Affectation du résultat.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Divers.

II (01471/000/16)

Le Conseil d'Administration.

MATAME S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 28.995.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le lundi 8 mai 2006 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (01526/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

CATALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 107.390.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le lundi 8 mai 2006 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005;
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (01527/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

WALUFI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 60.627.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 5 mai 2006 à 17.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 novembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2005.
4. Divers.

II (01428/000/15)

Le Conseil d'Administration.

INTERNATIONAL GOLF AND LEISURE, Société Anonyme.

Siège social: L-9748 Eselborn, Mecherwee.
R. C. Luxembourg B 96.592.

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la société INTERNATIONAL GOLF AND LEISURE S.A., sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 5 mai 2006 à 16.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'administration.
2. Rapport du Réviseur d'entreprise.
3. Approbation des comptes annuels et du rapport de gestion au 31 décembre 2005.

- Affectation du résultat.
4. Décharge aux Administrateurs.
5. Décharge au Réviseur d'entreprises.

N.B. Les propriétaires d'actions au porteur doivent déposer leurs actions cinq jours avant l'assemblée aux guichets de la DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.

II (01753/000/19)

Le Conseil d'Administration.

DIAMER INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 61.628.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 5 mai 2006 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 novembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2005.
4. Divers.

II (01431/000/15)

Le Conseil d'Administration.

MONTANA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 30.309.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 9 mai 2006 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01425/755/18)

Le Conseil d'Administration.

LUCARNON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 112.159.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme LUCARNON S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi, 5 mai 2006 à 15.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (01568/750/15)

Le Conseil d'Administration.

JASMIN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 67.529.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 5 mai 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 sur la législation des sociétés.
5. Ratification de la cooptation de deux nouveaux Administrateurs.
6. Divers.

II (01499/000/17)

Le Conseil d'Administration.

ERKADA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 59.367.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 5 mai 2006 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 sur la législation des sociétés.
5. Divers.

II (01429/000/16)

Le Conseil d'Administration.

WALUPART S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 62.750.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 5 mai 2006 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 novembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2005.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 sur la législation des sociétés.
5. Divers.

II (01430/000/16)

Le Conseil d'Administration.
